



**Compte-rendu de la réunion du
Comité de pilotage des sites Natura 2000
« Massif des Trois Forêts et Bois du Roi »
FR 2200380 (ZSC) & FR 2212005 (ZPS)**

18 mars 2025

Personnes présentes

Yves CHERON	Commune de Ver-sur-Launette, Président du COPIL
Romain CHEVEREAU	SITRARIVE
Thibaud DAUMAL	Parc naturel régional Oise – Pays de France
Sophie DUCHENE LATREUILLE	FNE Val d'Oise
Charlotte ENGELS	CNPF HdF- N
Jacques FABRE	Maire de Mortefontaine
Jean-Luc HERCENT	Parc naturel régional Oise – Pays de France
Manon FRANGEUL	Office National des Forêts
Guillaume GANEAU	Office Français de la Biodiversité
Anne LEFEBVRE	Maire de Avilly-Saint-Léonard
Thomas LORENC	Office Français de la Biodiversité
Armand-Ghislain de MAIGRET	FRANSYLVA Île-de-France
Manoëlle MARTIN	Conseil Régional des Hauts de France
Mélanie PENNEC	Direction Départementale des Territoires de l'Oise
Robert PORQUIER	Comité départemental d'équitation de l'Oise
Romane SAULEAU	Ecosphère
Damien TOP	Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France
Sylvain TOURTE	Ecosphère
Morgan SARTIAUX	Région Haut-de-France
Cornelis VAN RIJSWIJK	Cyclotourisme CODEP60
Catherine WALBECQUE	LPO Ile de France

Membres excusés :

Na dège LEFEBVRE	Conseil départemental de l'Oise
Valérie PECRESSE	Conseil régional d'Ile de France
Alain BATTAGLIA	Maire de Pontarmé
Michel BEAL	Office National des Forêts
Nathanaël BIZERAY	Conseil Régional Hauts-de-France
Philippe COURT	Préfet du Val d'Oise
Bruno DAUGUET	Maire de Pontpoint
Jean-Pierre HAUDRECHY	Maire de Rouville
Guillaume MORET	FDSEA Ile de France
Jean-Pierre PIGANIOL	CRPF Ile de France Centre
Bruno SICARD	Commune de Borest
Coralie VERDIER	Conseil Régional Ile de France

Les présentations de cette réunion sont annexées au compte-rendu.

Rappel des résultats du comité électif :

Le comité électif a précédé le comité de pilotage technique.

M Chéron a été renouvelé à la présidence du COPIL NATURA 2000 pour un mandat de 3 ans.

Le PNR est reconduit comme structure animatrice des 2 sites NATURA 2000 pour un mandat de 3 ans.

Rappel de l'ordre du jour :

Yves Chéron, Président du COPIL, introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour :

- Présentation des actions de l'animation 2024 (suivi Engoulevent, actions du CEN Haut-de-France),
- Veille et évaluation des incidences NATURA 2000,
- Actualités diverses,
- Projet d'animation pour 2025,
- Questions diverses.

Après un tour de table, M. Chéron passe la parole à Thibaud Daumal (PNR) et Romane Sauleau (Ecosphère) pour la présentation de la restitution de l'animation réalisée au cours de 2024.

1– Suivi de la population de l'Engoulevent

Romane Sauleau présente l'espèce et les résultats 2024 du comptage (voir présentation).

Yves Chéron demande s'il s'agit de nouveaux oiseaux en forêt de Chantilly ou d'oiseaux non recherchés avant.

Thibaud Daumal précise qu'il y a eu des données historiques au moins à la butte aux gens d'Armes et depuis 3 ans par ailleurs en forêt de Chantilly mais que les données récentes en forêt de Chantilly sont effectivement sur des secteurs où l'espèce n'était pas recherchée précédemment.

Thibaud Daumal précise que les soirées de comptage ont été complétées par des soirées de suivi par des bénévoles du PNR et des salariés du CEN sur les massifs de Chantilly, le parc Astérix, le golf de Mortefontaine et la forêt de Coye.

Sophie Duchene Latreuille demande quelles mesures sont prises contre la divagation des chiens.

Thibaud Daumal rappelle la sensibilité de l'espèce qui niche au sol et la nécessité du respect de l'interdiction des chiens sans laisse en forêt pendant la période de nidification.

Thomas Lorenc précise les dates d'interdiction de divagation des chiens en forêt qui sont du 15 avril au 30 juin.

Manon Frangeul signale que l'interdiction est rappelée sur les panneaux et sur les voitures de l'ONF pendant la période concernée.

2- Animation du site NATURA 2000 en 2024 et programme 2025/PNR (voir présentation)

Thibaud Daumal présente les éléments réalisés dans le cadre de l'animation 2024 : suivi des évaluations des incidences en hausse, sorties publiques... (voir présentation)

Thibaud Daumal signale que les manifestations sportives sont toutes étudiées via l'outil de saisie des manifestations de la préfecture mais s'interroge sur le peu d'études d'incidences étudiées en dehors des manifestations sportives.

Mélanie Pennec confirme que peu d'études d'incidences NATURA 2000 sont instruites par leur service, qu'un rappel sera fait pour qu'elles passent par son service et sollicitera le PNR sur ces dossiers.

Thibaud Daumal rappelle le travail de sensibilisation auprès des organisateurs de manifestations avec une exposition « sports et nature » qui leur est proposée. Cette exposition ne circule par contre pas dans les mairies des communes concernées par NATURA2000 pour l'instant.

3- Présentation des actions du CEN Haut de France au sein des sites NATURA 2000 (voir présentation CEN)

Damien Top présente ensuite les actions entreprises par le CEN dans le site NATURA 2000 et ses abords (voir présentation).

Yves Chéron demande des précisions et informations sur le feu ayant eu lieu sur le site de la Pierre Glissoire

Damien Top précise qu'un nettoyage a pu être organisé après le feu avec les bénévoles et que les premiers retours sont plutôt rassurants sur la conservation du patrimoine en place.

4- Présentation des actions de l'ONF

Manon Frangeul propose un retour sur le pâturage en 2024 et l'évolution 2025 prévue.

Le pâturage pourra bénéficier d'un mécénat en 2025 pour un pâturage reconduit de fin juillet à début septembre.

Le pâturage se pratique principalement le matin et le soir pour limiter les interactions avec le public.

Des opérations de restauration de quelques mares vont également pouvoir être effectuées grâce à des financements privés en forêt d'Halatte, Ermenonville et sur le secteur de Chailis.

Les financements par contrat NATURA 2000 ont des délais de paiement ne permettent pas à l'éleveur de travailler sereinement avec cette source de financement. Il sera donc nécessaire de trouver de nouveaux donateurs pour les années futures pour que le pâturage soit pérennisé.

Damien Top précise l'intérêt de ce pâturage pour l'hétérogénéisation de la lande.

Manon Frangeul précise, suite à une question sur la Fougère Aigle, que la lutte contre l'espèce est compliquée mais des actions manuelles répétées en début de saison pour briser la fougère sont tentées.

Catherine Walbecque précise que des chantiers de bénévoles sont réalisés en ce sens en forêt de Montmorency.

Suite à une intervention sur l'impact des sangliers, **Mélanie Pennec** signale que le signalement peut être fait à la DDT et que les lieutenants de louveterie peuvent être mobilisés.

L'ordre du jour étant terminé et les discussions autour des questions diverses arrivant à leur terme, **Yves Chéron** remercie les participants et clôture le comité de pilotage.

La réunion se termine à 16h.